

**EVREUX VOLLEY-BALL****Rapport du  
Commissaire aux Comptes****Exercice clos le 30-6-2011**

20, rue de Verdun  
27000 EVREUX  
Tél. : 02 32 62 82 82  
Fax : 02 32 33 56 43  
Site Internet : [www.scogex.fr](http://www.scogex.fr)  
E-mail : [evreux@scogex.fr](mailto:evreux@scogex.fr)

131, avenue de Paris  
27200 VERNON  
Tél. : 02 32 71 20 40  
Fax : 02 32 51 42 25  
Site Internet : [www.scogex.fr](http://www.scogex.fr)  
E-mail : [vernon@scogex.fr](mailto:vernon@scogex.fr)

## SOMMAIRE

### I RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS 30-6-2011

- . Rapport sur les comptes annuels 30-6-2011
- . Comptes annuels visés



**EVREUX VOLLEY-BALL**  
Association Loi 1901  
Siège social : 4 rue Armand Benet

**27000 - EVREUX**  
**433 779 477 RCS EVREUX**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 Juin 2011**

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association EVREUX VOLLEY-BALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note

- 1.1 - Evènements principaux de l'exercice - qui explique la variation de + 90.932 € des subventions de la Ville d'EVREUX, celles-ci ayant été de 183.540 € en 2009/2010 et de 274.472 € en 2010/2011.

En effet, Monsieur le Maire d'EVREUX, par courrier daté du 4 Octobre 2011, a indiqué que la subvention 2011, de 230 K€, était affectée à la saison 2010/2011 pour 185 K€ et à la saison 2011/2012 pour 45 K€.

## II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

EVREUX, le 11 Octobre 2011

Norbert LECOMTE  
Commissaire aux Comptes

## BILAN SYNTHETIQUE

EVREUX VOLLEY BALL

Edition du : 01/07/2010 au 30/06/2011

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Dons et legs	6 090	6 090
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	2 341	1 634	707	1 202	Réserves :		
Immobilisations corporelles	50 623	12 160	38 463	5 491	- Réserve légale		
Immobilisations financières	2 806		2 806	1 999	- Réserves réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>55 770</b>	<b>13 794</b>	<b>41 976</b>	<b>8 691</b>	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	(4 982)	(5 834)
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	19 523		19 523	19 523	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 362	851
Marchandises		19 523	(19 523)	(9 000)	Provisions réglementées	15 875	
Avances et acomptes versés sur commandes	185		185	185	<b>TOTAL I</b>	<b>29 345</b>	<b>1 108</b>
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	8 000	8 000
Clients et comptes rattachés	2 279	1 844	435	76 693	Dettes		
Autres	71 521		71 521	152 573	Emprunts et dettes assimilées	14 005	75 250
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	2 089		2 089	11 064	Fournisseurs et comptes rattachés	27 809	6 666
Caisse	1 426		1 426	717	Autres	41 555	124 822
<b>TOTAL II</b>	<b>97 023</b>	<b>21 367</b>	<b>75 656</b>	<b>251 755</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>83 368</b>	<b>206 738</b>
Charges constatées d'avance (III)	18 080		18 080	9 592	Produits constatés d'avance (IV)	15 000	54 200
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>170 873</b>	<b>35 160</b>	<b>135 713</b>	<b>270 040</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>135 713</b>	<b>270 046</b>

<i>Visa pour identification</i>
---------------------------------

<i>SCOGEX</i>
---------------

<i>Commissaire aux Comptes</i>
--------------------------------

## COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

EVREUX VOLLEY BALL

Edition du : 01/07/2010 au 30/06/2011

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	3 596	519
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)		(8 969)	Production immobilisée		
Autres charges externes	243 311	246 382	Subventions d'exploitation	485 666	414 182
Impôts, taxes et versements assimilés	11 032	8 321	Autres produits	213 077	263 628
Rémunération du personnel	247 480	248 407	Produits financiers		33
Charges sociales	112 549	107 199			
Dotations aux amortissements	9 131	2 781			
Dotations aux provisions	12 073	12 000			
Autres charges	53 149	56 284			
Charges financières	1 218	1 366			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>689 942</b>	<b>673 771</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>702 339</b>	<b>678 362</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	10 977	4 594	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	10 942	854
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>700 919</b>	<b>678 365</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>713 281</b>	<b>679 216</b>
BENEFICE OU PERTE	12 362	851			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>713 281</b>	<b>679 216</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>713 281</b>	<b>679 216</b>

Visa pour Identification

SCOGEX

Commissaire aux Comptes



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**SAISON 2010-2011**  
**Période du 1 juillet 2010 au 30 juin 2011**

- 1 – Faits majeurs
- 2 – Notes sur le Bilan – Actif
- 3 – Notes sur le Bilan – Passif
- 4 – Notes sur le Compte de résultat
- 5 – Engagements financiers

**1 – FAITS MAJEURS**

1-1 Evènements principaux de l'exercice

Les subventions de la Ville d'Evreux s'élèvent à 274 272 €. Elles sont réparties comme suit :

- 229 472 € pour la part fonctionnement et haut niveau
- et 45 000 € en subvention exceptionnelle

La subvention « fonctionnement et haut niveau » a fait l'objet de 2 conventions avec la Ville d'Evreux. L'une de 90 400 € sur le budget municipal 2010, affectée pour moitié sur la saison 2009-2010 et pour l'autre moitié, soit 45 200 €, sur la saison 2010-2011

La seconde de 184 272 € a été votée sur le budget municipal de 2011. Elle a été affectée intégralement sur la saison 2010-2011 conformément aux engagements pris par Ville d'Evreux de subventionner l' EVB à hauteur de 230 000 € pour la saison (hors subventions exceptionnelles)

Pour la saison future, il est prévu :

- une décision de subvention prise lors d'un Conseil Municipal entre juin et décembre 2011, à hauteur de 45 000 € affectée sur 2011-2012
- une décision prise en Conseil Municipal, entre janvier et avril 2012, à hauteur de 188 000 € affectée en totalité sur 2011-2012
- ainsi, le montant total de ces 2 décisions sera de 230 000 €

Cette nouvelle procédure adoptée par la Ville d'Evreux, bien que respectant les engagements pris par la Collectivité en terme de montant global, pénalisent fortement la trésorerie et nous oblige à avoir recours à la cession de cette créance auprès d'un organisme financier

*Visa pour identification*

**SCOGEX**  
*Commissaire aux Comptes*

## 1-2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue
- stocks : les entrées sont comptabilisées à leur coût d'origine. Les variations de stocks se font en fonction des utilisations de l'exercice

---

## **2 – NOTES SUR LE BILAN - ACTIF**

### **Actif immobilisé**

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur valeur d'achat ou de reprise.

#### **Immobilisations incorporelles nettes : 707,48 €**

Tous nos matériels sont amortis sur 3 ans à compter de leurs dates d'achats

- pas d'acquisition de logiciel sur cette période

#### **Immobilisations corporelles nettes : 38 463,01 €**

- les véhicules de transport sont amortis sur 5 ans  
Nous avons fait l'acquisition de 3 véhicules au cours de ce premier semestre, pour une valeur brute de 39 229,52 € : 1 minibus 9 places utilisable par toutes les équipes, et 2 Renault Twingo réservées aux petits déplacements de l'équipe professionnelle.  
Le minibus a été financé partiellement par des subventions de la Région Haute-Normandie et du Département de l'Eure dans le cadre de l'opération 276 Ça Roule.  
En ce qui concerne les 2 Renault Twingo, elles ont été financées par 2 financements DIAC. A l'occasion de ces 2 acquisitions, nos 2 véhicules anciens (Renault 21 et Clio) ont fait l'objet de 2 reprises de 500 € par le Concessionnaire Renault. Ces 2 véhicules, d'une valeur d'achat de 3 500,00 €, entièrement amortis, ont été sortis de l'actif
- tous nos autres matériels sont amortis sur 3 ans à compter de leurs dates d'achats  
Les acquisitions du 1 juillet 2010 au 30 juin 2011 sont :  
1 imprimante pour une valeur de 150,00 €  
4 machines à laver (2 d'occasion et 2 neuves), pour une valeur de 730,91 €  
2 ordinateurs pour une valeur de 1 498,14 €  
Le montant global des sorties d'actif pour des matériels cédés ou hors d'usage est de 16 211,83 €. Ces matériels étaient intégralement amortis

#### **Immobilisations financières : 2 805,98 €**

Versement d'une nouvelle caution sur le logement situé Résidence L'Agora à Evreux pour 452,00 €

*Visa pour identification*

**SCOGEX**  
*Commissaire aux Comptes*



Versement d'une caution à Rent a Car sur des locations de véhicules  
Diverses cautions sont en attente de remboursement, pour un montant de 1 360,63 €, suite aux résiliations de contrats de locations

### **Actif circulant**

#### **Stocks nets : 0 €**

Les stocks sont constitués de matériel de terrain et d'équipements.  
Le stock initial de 19 522,55 € n'a fait l'objet d'aucun mouvement.  
Une provision pour dépréciation de ces stocks de 19 522,55 € a été constituée afin de tenir compte de l'usure de ce matériel.

#### **Personnel et comptes rattachés : 3 034,19 €**

Cette somme concerne des avances sur les salaires de juillet et août pour 1 600 €, un remboursement anticipé de dépôt de garantie pour 288,56 € et des indemnités journalières en attente de versement par la CPAM pour 1145,63 €

#### **Créances diverses : 4 681,90 €**

Fournisseurs débiteurs : CORA remboursement en attente de 184,80 € et Mr Surleau dépôts de garantie en attente de remboursement – loyers juin pour 169,22 €  
Des versements à la FFVB sur les engagements de la saison 2011-2012 pour 4 327,88 €

#### **Adhérents à recevoir : 435,00 €**

Cotisations et encaissement cautions sur équipements non restitués

#### **Partenaires à recevoir : 0,00 €**

Les créances d'un montant total de 1 844 €, relatives à 2 factures adressées à des partenaires, ont été provisionnées en totalité

#### **Subventions nettes à recevoir : 29 425,00 €**

Nous avons abandonné la créance de la Ville d'Evreux relative à une subvention de 3 000 € qui avait fait l'objet d'une provision sur sa totalité.

Ville d'Evreux subvention Coupe d'Europe pour 10 000,00 €  
Conseil Général pour 10 700,00 €  
Conseil Régional formation et manifestation pour 4 500,00 €  
D.D.J.S. : Accompagnement éducatif et C.N.D.S. pour 3 225,00 €  
Fondation de France pour 1 000,00 €

#### **Débiteurs divers : 35 023,56 €**

Cessions de créances auprès de C.G.A. sur les subventions à recevoir de la Ville de Evreux et de la Région Haute-Normandie

Comptes courants :

▪ créances cédées	275 272,00 €
▪ versements reçus	- 239 604,00 €
▪ reste à recevoir	35 668,00 €
▪ virements sur fonds de réserves	- 9 669,19 €
Solde	25 998,81 €

Fonds de réserves

▪ affectation au fonds de réserve	9 669,19 €
▪ frais et commissions à prélever	- 644,44 €
Solde	9 024,75 €

*Visa pour identification*

**SCOGEX**  
*Commissaire aux Comptes*

**Disponibilités : 3 515,79 €**

Avoirs en banques pour 2 089,43 €

Caisse 1 426,36 €

**Charges constatées d'avance : 18 080,00 €**

FFVB droits d'engagement Challenge Cup pour 100 €

LNV droits d'engagements championnat LAF 2011-2012 pour 2 200 €

Diverses charges liées aux dossiers de transferts de joueuses pour la saison 2011-2012 pour 15 780 €

**3 – NOTES SUR LE BILAN - PASSIF**

**Fonds associatifs et réserves : 13 469,56 €**

Don en matériel et mobilier pour logements constaté début 2009 pour 6 090,00 €

Report à nouveau : Affectation du résultat de la saison 2009-2010 pour un montant de 851,47 € ce qui porte le compte Report à nouveau débiteur à - 4 982,37 €

Résultat de l'exercice 2010-2011 : 12 361,93 €

**Subventions nettes d'investissements : 15 875,00 €**

Subvention Région pour le financement de l'acquisition du minibus : 9 000,00 €

Subvention Département pour le financement de l'acquisition du minibus : 9 000,00 €

Subvention Etat sur l'acquisition de 2 Renault Twingo : 1 000,00 €

Déduction du virement au compte de résultat du prorata de reprise sur ces subventions, calculé sur la même périodicité que l'amortissement des véhicules, pour 3 125,00 €

**Provisions pour risques et charges : 8 000,00 €**

La provision pour risques, constituée sur les années antérieures, est maintenue

**Dettes financières : 14 004,82 €**

Financements DIAC des 2 Renault Twingo par 2 prêts de 7 661,86 €

Remboursement sur 60 mensualités, la première échéance étant prélevée le 15 juillet 2011

**Dettes d'exploitation : 84 822,53 €**

**Fournisseurs : 27 978,29 €**

Factures à régler pour 24 988,29 € et factures non parvenues pour 2 990,00 €

**Charges fiscales et sociale : 37 589,95 €**

Dettes sociales : 30 916,56 € dont 26 537,66 € de cotisations sociales et 4 378,90 € de rémunérations réglées en juillet 2011

Dettes fiscales : 6 673,39 € - Déclaration TVA du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 pour 6 911,00, TVA à régulariser -726.18€ et TVA à en attente de régularisation pour 488.57 €.

*visa pour identification*

**SCOGEX**  
*Commissaire aux Comptes*

### Créances diverses : 4 254,29 €

Sinistre en cours de régularisation pour 3 191,77 € et reste au Groupement d'Employeurs pour 1 062,52 €

### Produits constatés d'avance : 15 000,00 €

Subvention Ministère des Sports : affectation 5 000 € sur 2010-2011 et 5000 € sur 2011-2012

Subvention Ville d'Evreux Coupe d'Europe : 10 000 €

## 4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### CHARGES

Sont incluses les charges réglées en juillet 2011, relatives à la période du 1/7/2010 au 30/6/2011

Charges globales de l'exercice :	700 919,30 €
Charges exercice N-1 :	678 364,58 €
Soit : + 3,32 %	

Les principaux postes de charges sont :	<u>Total des charges et pourcentages</u>	
▪ les locations immobilières	49 839,14 €	6,97 %
▪ les honoraires, frais d'agents, etc	23 162,31 €	3,30 %
▪ les frais de transport et de missions :	69 278,85 €	9,88 %
▪ les salaires et charges sociales :	360 029,04 €	51,37 %
▪ les charges fédérales :	45 802,18 €	6,53 %

### PRODUITS

Sont inclus les produits à recevoir, relatifs à la période du 1/7/2010 au 30/06/2011

Produits prévisionnels globaux de l'exercice :	713 281,23 €
Produits exercice N-1 :	679 216,05 €
Soit : + 5,02 %	

Les principaux postes de produits sont :	<u>Total des produits et pourcentages</u>	
▪ les subventions de la Ville d'Evreux :	284 272,00 €	38,48 %
▪ les subventions du Conseil Général :	85 700,00 €	12,01 %
▪ les subventions du Conseil Régional :	87 111,81 €	12,21 %
▪ les participations des sponsors et mécènes :	145 300,00 €	20,37 %

## 5 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Comme précisé à l'alinéa 1-1, et compte tenu des délais constatés sur les versements des subventions par les partenaires publics, nous avons décidé de céder ces créances sur subventions afin d'alimenter notre trésorerie, à la Compagnie Générale d'Affacturage (CGA) filiale de la Société Générale.

Une convention a été signée entre CGA et EVB. Elle permet de préfinancer les subventions faisant l'objet de cessions de créances pour un montant maximum de 200 000 €, dès lors que ces subventions font l'objet d'une notification écrite.

*visa pour identification*

**SCOGEX**  
*Commissaire aux Comptes*

Au cours de la saison 2010-2011, nous avons cédé :

- la subvention de la Ville d'Evreux pour 184 272 €  
Au 30/06/2011, il reste à verser par la Ville d'Evreux à CGA 127.102 €
- le solde de la Subvention de la Région-Haute Normandie de la saison 2009-2010 pour 21 000.00 €  
Cette subvention a été intégralement versée au CGA sur l'exercice.
- la Subvention de la Région Haute-Normandie pour 70 000 €  
Au 30/06/2011, il reste à verser par la Région à CGA 21 000.00 €

Sur un total cédé de 275 272.00 €, CGA nous a versé, au 30/6/2011, 235 994.00 €.

Le coût financier de ces cessions, supporté par EVB sur la saison 2010-2011, est de 3 673.71 € (HT)

*Visa pour identification*

**SCOGEX**  
*Commissaire aux Comptes*